

se tromper, mais, qui n'a pas trompé ses électeurs.

A bon entendeur salut !

La grande affiche intitulé : *The Morning Chronicle* défend le gouverneur félon et ses ministres-parjures, ce n'est pas étonnant, le propriétaire du *Chronicle* est depuis longtemps le valet de tous les Judas politiques. C'est de lui qu'on peut dire : *Canadien vaut rien*.

L'assemblée tenue à la Salle Jacques-Cartier, a mis dans une sainte colère le révérend père Barthe et le saint père Taché. Selon ces deux faux patriotes, les gamins et et la canaille étaient les seuls auteurs de cette assemblée. Pourquoi ? sans doute, parce qu'avant d'ouvrir la séance, le président Thibaudeau n'a pas imploré les lumières de Trépassé et la bénédiction de saint Taché. Désormais quand les citoyens voudront stigmatiser les traîtres et les lâches, les voleurs et les parjures, ou de demander le rappel d'un gouverneur félon ; il leur faudra, d'abord, obtenir du bienheureux rédacteur du *Corrier du Canada*, une dispense à cet effet ! Quand on songe que Québec a été visité par plusieurs grandes épidémies et que des grugeurs de peuple comme J. C. Taché, J. G. Barthe et cent autres, sont encore vivants ; il faut convenir, ou que l'ange de la mort a craint de les abattre, ou qu'ils sont destinés à martyriser le peuple !

Faites des chansons ! faites des chansons, nous crie-t-on de toutes parts. Nous voudrions pouvoir contenter tous les chanteurs, mais, aujourd'hui c'est impossible. Au prochain numéro nous publierons quelques couplets. Nous ne dirons ni sur qui ni sur quoi : il ne faut pas faire rire d'avance !

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Quelque soit l'exiguïté d'un journal, quand il est rédigé dans le sens de *L'Observateur* et qu'il a une aussi grande influence auprès des masses, il est nécessaire de rectifier certaines erreurs qui j'en suis sûr, sont passées inaperçues à vos yeux. Car connaissant la franchise de vos sentiments politiques, je suis certain que vous ne voudriez pas dire que le capitaine Bureau n'est pas un bon pompier. J'admets que les hommes de police sont incapables de remplir deux emplois à la fois, mais, vous admettrez qu'au moins ils ont fait leur possible, surtout au dernier incendie.

POLICE-POMPIER.

[Nous avons vu le capitaine Bureau, à la tête des Voligeurs, accomplir des actes de courage extraordinaire ; mais les hommes

de police, accoutumés à maintenir la paix, sont embarrassés quand il s'agit de travailler à un incendie. Si donc, aujourd'hui, on ne le voit plus comme autrefois, c'est que la plupart de ceux qui doit ent le secourir ne sont pas encore familiarisés avec toutes les péripéties de la vie de pompier. Car pour cela, il faut plus que de l'homme de police, faut du soldat. — Réd.]

DÉCÈS.

Dimanche, le 5 du courant, à Saint-Roch de Québec, à l'âge de cinq ans et cinq jours, après une maladie de 13 jours, Moïse fils de M. Charles Terreau, fondateur.

ANNONCES.

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

MESSIEURS,

INVITÉ par une portion notable et influente de mes concitoyens et par une résolution adoptée à une nombreuse assemblée d'électeurs de me présenter comme Candidat à la Mairie pour l'année prochaine, je ne puis hésiter plus longtemps à accueillir votre demande.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, je vous promets de m'appliquer avec toute l'ardeur dont je suis capable à la réforme des abus. Avec une entreprise aussi lourde que l'est le Chemin de fer du Nord, notre magnifique système de l'Aqueduc, la nouvelle Halle du marché Champlain, etc, nos finances ont besoin d'être administrées avec le plus grand soin, et il n'est pas trop de dire que la prospérité future de notre ville dépendra beaucoup de la manière judicieuse avec laquelle nos affaires municipales seront dirigées.

Je suis opposé à l'augmentation de la dette de la ville, déjà lourde, pour aucune fin spéciale, sans avoir d'abord obtenu la sanction formelle des électeurs.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs,  
Votre obéissant serviteur,  
A. JOSEPH.

0 décembre, 1858.



F. NORMAND.  
SCULPTEUR.

Faubourg Saint-Roch,  
rue Sainte-Marguerite,  
No. 11, Québec.

Prend la liberté d'informer le public en général, qu'il entreprendra l'exécution de tous ouvrages en sculpture, tournage, meubles d'église, etc., et il verra des mappes, et tous autres ouvrages de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

15 novembre, 1858.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à une étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 82. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Exhibitions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,  
BOTTIER ET CORDONNIER,

72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

QUÉBEC.

GUETRES DE TOUTES SORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,  
L. M. DARVEAU,  
Notaire,  
Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1858.

P. G. HUOT, ET ADOLPHE TOUTRANGEAU, notaires, ont ouvert un bureau dans leur demeure actuelle, No. , rue Craig, Saint-Roch.

Québec, 1er décembre 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

On s'abonne à Québec, chez M. Léon Rochette libraire, faubourg Saint-Jean, rue Saint-Jean ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Notc-Dame de-la-Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.  
Isidore Trépanier, Saint Narcisse.  
Joseph Bélauger, Sainte Julie de Sommerset.

Charles Lapierre, No. 114, Rue Suiat Laurent, Montréal.

M. L. Leclerc, Cap Santé.  
Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET  
RÉDACTEUR.